



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 30 juin 2026

FRANCE 2030 : LANCEMENT D'UN PROGRAMME DE RECHERCHE POUR UN NUMÉRIQUE ECORESPONSABLE

France 2030 : lancement d'un programme de recherche pour un numérique écoresponsable

Dans le cadre de France 2030, le Secrétariat général pour l'investissement et Inria annoncent le lancement officiel du Programme de Recherche pour le Numérique Écoresponsable. Doté d'un budget de 25 millions d'euros, ce programme a pour objectif de favoriser l'émergence d'un numérique qui répond aux besoins de la société tout en réduisant son empreinte environnementale et sa consommation de ressources.

Points clés à retenir :

- ◆ Ambition : Réduire l'empreinte environnementale du numérique (4,4% de l'empreinte carbone française) et explorer les multiples facettes de l'écoresponsabilité et de la sobriété numérique via l'écoconception, la mesure d'impact et l'analyse d'impacts indirects et effets systémiques en collaborations transdisciplinaires
- ◆ Les résultats ont vocation à produire des outils d'aide à la décision, à nourrir les politiques publiques et à diffuser largement les connaissances produites à l'échelle nationale et européenne.
- ◆ Budget du programme : 25 M€ investis par France 2030 pour un programme de recherche sur le numérique écoresponsable
- ◆ Pilote : Inria, en collaboration avec les acteurs de la recherche publique et privée

FAIRE DE LA RECHERCHE UN LEVIER DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DU NUMERIQUE

Le secteur du numérique constitue un moteur essentiel de transformation économique et sociale, mais représentait à lui seul **4,4 % de l’empreinte carbone de la France** en 2024. Son développement soulève des défis environnementaux majeurs : hausse des besoins énergétiques, pression croissante sur les ressources matérielles, multiplication des équipements et des usages, augmentation des volumes de données à stocker et à traiter. Face à ces enjeux, l’État a fait le choix, dans le cadre de France 2030, de consacrer un effort de recherche publique ambitieux à la transition écologique du numérique. Doté de **25 millions d’euros de France 2030**, le Programme de recherche pour le Numérique Écoresponsable a vocation à produire les connaissances scientifiques, les méthodes et les outils nécessaires pour comprendre, mesurer et réduire l’empreinte environnementale du numérique.

UNE APPROCHE INEDITE POUR TRANSFORMER LE NUMERIQUE, DE LA TECHNOLOGIE AUX USAGES

Piloté par Inria, dans sa mission d’Agence de programmes dans le numérique, ce programme adopte une approche systémique et multidisciplinaire, combinant sciences du numérique, de l’ingénieur, humaines et sociales. Il vise à développer de nouvelles méthodes pour concevoir un numérique plus sobre dès sa conception, plus efficient dans ses usages et mieux adapté à un contexte de contraintes énergétiques et de ressources limitées.

Les travaux de recherche porteront notamment sur :

- l’évolution des besoins et des usages numériques et leurs conséquences environnementales ;
- le développement de nouvelles méthodes pour estimer l’empreinte environnementale du numérique, au-delà de la seule consommation énergétique ;
- l’exploration de communs numériques avec de bonnes propriétés environnementales ;
- l’écoconception des infrastructures, des terminaux, des réseaux et des services numériques ;
- l’optimisation des données tout au long de leur cycle de vie, de leur production à leur stockage, leur transmission et leur traitement ;
- l’analyse des effets systémiques du numérique, notamment les effets rebonds susceptibles d’annuler les gains environnementaux obtenus grâce aux innovations technologiques ;

- la proposition de trajectoires prenant en compte les ruptures et les principes de résilience.

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE POUR L'INNOVATION ET LA SOUVERAINETE

Le programme s'inscrit dans la continuité des investissements de France 2030 déjà engagés dans les domaines de l'électronique, du cloud, des réseaux du futur et de l'intelligence artificielle frugale. Il vient compléter ces initiatives en abordant de manière transversale les enjeux environnementaux du numérique et en favorisant les synergies entre disciplines et communautés scientifiques.

Opérés par l'Agence nationale de la recherche (ANR), les projets soutenus dans le cadre du programme seront conduits en étroite collaboration avec l'ensemble de **la communauté nationale de recherche** afin de faire émerger des réponses collectives aux grands défis scientifiques et technologiques du numérique responsable. Les résultats ont également vocation à produire des outils d'aide à la décision, à nourrir les politiques publiques et à diffuser largement les connaissances produites à l'échelle nationale et européenne.

Au-delà des avancées scientifiques, les résultats du programme ont vocation à se traduire en leviers d'action concrets : outils d'aide à la décision, appui à l'élaboration des politiques publiques et des cadres de référence et rayonnement scientifique français et européen.

Contacts Presse

- **Secrétariat général pour l'investissement** : presse.sgpi@pm.gouv.fr - 01 48 75 64 68
- **Inria** : Laurence Goussu - laurence.goussu@inria.fr et Magalie Quet - magalie.quet@inria.fr

Le plan d'investissement France 2030 :

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur et ses objectifs ambitieux** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui

vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50% de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation, et par un principe d'exclusion systématique des projets qui seraient défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

✓ **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat

✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> / @SGPI_avenir

A propos d'Inria

Inria est en appui de l'Etat pour les stratégies nationales de recherche et d'innovation du numérique en tant qu'Agence de programmes. L'Institut national mène plus de 300 projets de recherche et d'innovation avec ses 3500 scientifiques, ingénieurs et personnels d'appui, en partenariat avec les universités et l'écosystème numérique (entreprises, entrepreneurs, acteurs publics). Ensemble, nous explorons des domaines clés comme l'intelligence artificielle, la cybersécurité, l'informatique quantique, le cloud, la transformation numérique de la santé, les jumeaux numériques ou encore les technologies numériques pour la Défense.

Nous construisons des solutions concrètes telles que des logiciels, des startups technologiques, des partenariats avec les entreprises du tissu national et des formations de pointe.

Notre objectif : l'impact scientifique, technologique et industriel au service de la souveraineté numérique de la France.